Ville Active & Sportive 2018-2019
Plougonvelin - Label Ville active et sportive 2018 - 2019

N°36 du 16 au 23 novembre 2018

Les échos de Plougonvelin

MAIRIE 02 98 48 30 21
www.plougonvelin.fr

URGENCES

Pompiers	18
SAMU 29 / Médecin de garde	15
Urgence dentaire	15
Gendarmerie	17
Cross Corsen	196

Police Municipale : **06 19 41 44 43**

PHARMACIE

RIVOALEN 02 98 48 34 61
PHARMACIE DE GARDE 32 37

SOINS INFIRMIERS

D. POLLEFORT, M. LE GLEAU, V. PHILIPONA, Y. QUEFFELEC
02 98 48 21 80
V. COMAZZI, V. LE BORGNE, P. GUERIN 02 98 04 78 33
02 98 04 78 33
M.N. RAGUENES, S. LAMIL, G. AUTRET 02 98 48 33 72

DOCTEURS

S.QUEMENEUR, S.LESIMPLE, H.RAULT
02 98 48 30 04
C.TANVET 02 98 48 23 11
A.LE MARTRET 02 98 48 32 89

PRESSE

Le Télégramme 07 84 31 56 20
jeanjacquesjezequel@orange.fr
Ouest France 06 37 60 65 25
gery.baldenweck@orange.fr

DECHETTERIE

Lundi : 10h-12h/14h-18h
Mercredi et dimanche : 10h-12h
Jeudi : 10h-12h/14h-18h
Vendredi : 14h - 18h
Samedi : 9h30-12h/14h-18h
Fermée le mardi et jours fériés

RESTAURANT SCOLAIRE

Lundi 19 : Salade de riz,
Haché de boeuf à la moutarde / haricots verts bio,
Entremet chocolat
Mardi 20 : Carottes râpées,
Poisson sauce échalotes / gratin de chou-fleur
Fruits bio
Mercredi 21 : Feuilleté,
Petits pois / cordon bleu,
crème dessert
Jeudi 22 : Potage de légumes bio
Omelette au fromage / frites
Fruit
Vendredi 23 : Salade savoyarde,
Semoule aux raisins
émincé de volaille à la tomate
Dessert lacté

PROVERBE DE LA SEMAINE

Paour evel pinvidig reñk dizourañ o gig !
Le pauvre comme le riche doit faire ses besoins !
(Il y a une justice)

Association Marc'h mor
06 71 96 01 87
rene.lemoign@orange.fr

CETTE SEMAINE A PLOUGONVELIN

Mardi 20 à 18h30 - Espace Kéraudy
Festival de contes Grande Marée
Organisé par l'ADAO
Tout public. Dès 6 ans.
Sur réservation en Médiathèque
Offert par l'association Lire chez nous

TRAVAUX RUE DU LANNOU

OUVERTURE TOTALE
Vendredi 16 au soir

ASSEMBLEE GENERALE ACP

AMICALE CYCLOTOURISTE
Samedi 17 Novembre à 10h30
A la Maison des sports

120 ANS SACRÉ COEUR

Dimanche 2 décembre - Repas à 12h30
A l'Espace Kéraudy - 12€
Date limite des réservations : 16 nov.
06 31 96 65 99

REUNION PUBLIQUE COEUR DE BOURG

Jeudi 29 novembre à 20h.
En présence de BMH et de l'architecte.

CCAS - BANQUE ALIMENTAIRE
Grande collecte nationale
Vendredi 30/11 et samedi 1er décembre
VENEZ RENFORCER notre équipe de bénévoles. Appelez en mairie
02 98 48 30 21

AVIS ENQUETE PUBLIQUE PROJET DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES

Par arrêté n° 109/2018 du 22 octobre 2018
Le Maire de Plougonvelin a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le schéma directeur d'assainissement pluvial.

A cet effet, Madame Karine FAUCONIER, a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur.
L'enquête publique se déroule pendant 30 jours du vendredi 09/11/2018 (13h30) au lundi 10/12/2018 (17h30) 2018

Afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public, le Commissaire Enquêteur recevra à la mairie de Plougonvelin, 3 rue des Martyrs
- Mardi 20 novembre de 14H00 à 17H30
- Samedi 01 décembre de 9H à 11H45
- Lundi 10 décembre à 14H00 à 17H30

LES INFORMATIONS ASSOCIATIVES

ESPACE KERAUDY
CENTRE DE LA CULTURE & DES CONGRÈS
Rue du Stade - 29217 PLOUGONVELIN
02 98 38 00 38 - www.espacekeraudy.com

Médi@thèque Plougonvelin

Lire Chez Nous
Médiathèque – Espace Kéraudy
29217 PLOUGONVELIN

www.mediatheque-plougonvelin.fr
02 98 38 03 83
mediatheque@espacekeraudy.com

Horaires d'ouverture
Lundi : 11h00 à 12h00
Mardi : 16h30 à 18h30
Mercredi : 15h30 à 18h30
Jeudi : 11h00 - 12h00
Vendredi : 17h30 à 19h00
Samedi : 10h00 à 12h00

Mardi 20 à 20h30 : Rencontre autour des livres. Un moment de convivialité proposé aux amateurs de livres afin d'échanger sur leurs lectures. Rendez-vous au Cachet de la Poste.

TREZIROISE
ESPACE AQUATIQUE
02 98 38 06 11
http://www.piscine-plougonvelin.fr

AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC
MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1
DU PLU DE LA COMMUNE DE PLOUGONVELIN
du lundi 22/10/2018 (8h30)
au vendredi 23/11/2018

PAYS D'IROISE COMMUNAUTÉ

A la disposition du public
• **En mairie de PLOUGONVELIN** : le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à11h45 et de 13h30 à 17h30 (jusqu'à 17h le vendredi), le mercredi 8h30 à 11h45 et le samedi 9h à 11h45 ;

• **Au siège de la CCPI à LANRIVOARÉ**
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h à17h, le vendredi jusqu'à 16h30

Le public peut adresser ses observations écrites
• **Par courrier** : Communauté de Communes du Pays d'Iroise – ZA de Kerdrioual – CS 10078 – 29290 LANRIVOARE,

• **Par mail :** registres.urbanisme@ccpi.bzh,

en précisant dans les 2 cas, la mention «mise à disposition du public relative à la modification simplifiée n°1 du PLU du PLOUGONVELIN» et «à l'attention de Monsieur le Président de la CCPI».

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE LOCALE
PEN AR BED
Dimanche 18 novembre 10h30
à Plougonvelin

USP

Vendredi 16
20h30 : FC Lampaulais – USP (Vet)
Vendredi 23
20h30 : USP (Vet) – Plouzané ACF

CLUB LES MIMOSAS

Mercredi 21 à 14h : Fête du secteur à l'espace culturel de St-Renan (gratuit)
Jeudi 13 décembre à 12h : Repas de Noël à l'Hostellerie de la pointe de St-Mathieu
Bernard Quenehen Tel : 06 78 54 53 99

LIRE CHEZ NOUS

Jeudi 6 décembre à 19h30
Assemblée Générale extraordinaire, suivie de l'Assemblée Générale ordinaire - Salle Mezou Vilin

CINEMA LE DAUPHIN

LES ALLUMÉS de la grande toile

Vendredi 16
20h30 : Capharnaüm (VOST)
Samedi 17
17h30 : Capharnaüm (VOST)
20h30 : Le Grand Bain
Dimanche 18
15h30 : Jean-Christophe et Winnie
18h00 : Le Grand Bain
20h30 : Amin
Mercredi 21
20h30 : Amin

Jeudi 22
20h30 : Chris the swiss (VOST)

Vendredi 23
20h30 : Le Grand Bain

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Communication de la Direction départementale des Finances publiques du Finistère sur le prélèvement à la source.

Entrée en vigueur au 1er janvier 2019. Elle concerne les particuliers imposables qui payeront dorénavant leur impôt dès la perception de leurs revenus, mais aussi les professionnels qui doivent adapter la gestion de la paye pour effectuer ce prélèvement auprès des salariés.
Rens : **www.impots.gouv.fr**

- Vous êtes employeur et avez moins de 20 salariés : pour recevoir les taux de prélèvement et déclarer la retenue à la source prélevée, vous pouvez aller sur le site **www.net-entreprises.fr** (assistance au 0811 376 376) ou par une plateforme simplifiée proposée par l'Urssaf **www.letese.urssaf.fr**

- en tant qu'association, vous employez une ou plusieurs personnes : vous pouvez effectuer les démarches pour le prélèvement à partir du site **www.net-entreprises.fr**, et **si vous avez moins de 20 employés, par un service proposé par l'Urssaf www.cea.urssaf.fr**

- en tant que particulier, vous avez obtenu en 2018, une réduction et/ou un crédit d'impôt suite à des dépenses effectuées en 2017 concernant un emploi à domicile, des frais de garde d'enfant, une cotisation syndicale, un don à une association ou un investissement locatif : en janvier 2019, sans démarche de votre part, vous percevrez un acompte de 60 % de ce crédit / réduction d'impôt sur votre compte bancaire. Le solde sera versé à l'été 2019 sur la base de votre déclaration de revenus 2018.

- Les services de finances publique sont les seuls interlocuteurs pour répondre à vos questions portant sur le taux qui est appliqué pour déterminer le prélèvement.